

A F F A I R E N ° 55.

OBJET : Programme d'Amenagement des Hauts - Aménagement du Chemin du Chateau d'eau à la Bretagne.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du programme d'aménagement des Hauts, il a été décidé la réalisation des travaux d'aménagement du Chemin du Chateau d'eau à la Bretagne.

L'étude du projet a été confiée à la D.D.E. qui aura également la direction et la surveillance des travaux.

Les caractéristiques du chemin seront les suivantes :

- Plateforme 6 mètres
- Chaussée 4 mètres
- emprise 4 mètres

Le coût de l'opération est estimé à 1 033 763,44 Frs y compris honoraires, révisions des prix et imprévus.

Le financement de cette opération sera assuré de la façon suivante :

- subvention du Département	800 000
- Emprunt C.R.C.A.M.R.	200 000
- Fonds propres communaux	33 763,44

TOTAL 1 033 763,44

Je vous demande Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier qui vous est présenté
- de m'autoriser à :
 - solliciter la subvention et l'emprunt correspondants
 - à lancer l'appel d'offres et en cas d'appel infructueux à passer un marché négocié avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.
